



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COP Auvergne-Rhône-Alpes

Industrie – Réunion 3 (R3)

30 avril 2024

Au programme

- **Introduction et remise en contexte (15 min)**
 - Mot d'accueil de la DREETS
 - Présentation des objectifs de la COP et des livrables de la R3
 - Présentation des premiers travaux autour de la feuille de route
 - Rappel de l'avancée des travaux depuis la R1

- **Temps d'échange et de co-construction (2h30)**
 - Présentation des défis reformulés
 - Présentation des critères de sélection des actions
 - Priorisation des actions par défi
 - Présentation des orientations du SGPE sur les critères de choix des actions
 - Partage des actions prioritaires
 - Identification d'actions complexes et multi partenariales

 - Spécification des actions par défi en sous-groupes
 - Travaux en sous-groupes autour des actions en format world café

 - Partage en plénière des actions prioritaires par défi

- **Conclusion et prochaines étapes (15 m)**
 - Présentation des prochaines étapes

Mot d'accueil

Angel Prieto

Chef du département Entreprises, DREETS

Chargé de mission Entreprises et Innovation, SGAR

Référent France 2030 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes

Les 4 points de sortie de la COP

1

Un alignement / partage sur les **objectifs à l'échelle de la région**, par levier de la planification écologique

2

Un **état des lieux partagé du territoire** qui a mobilisé la majorité des collectivités territoriales

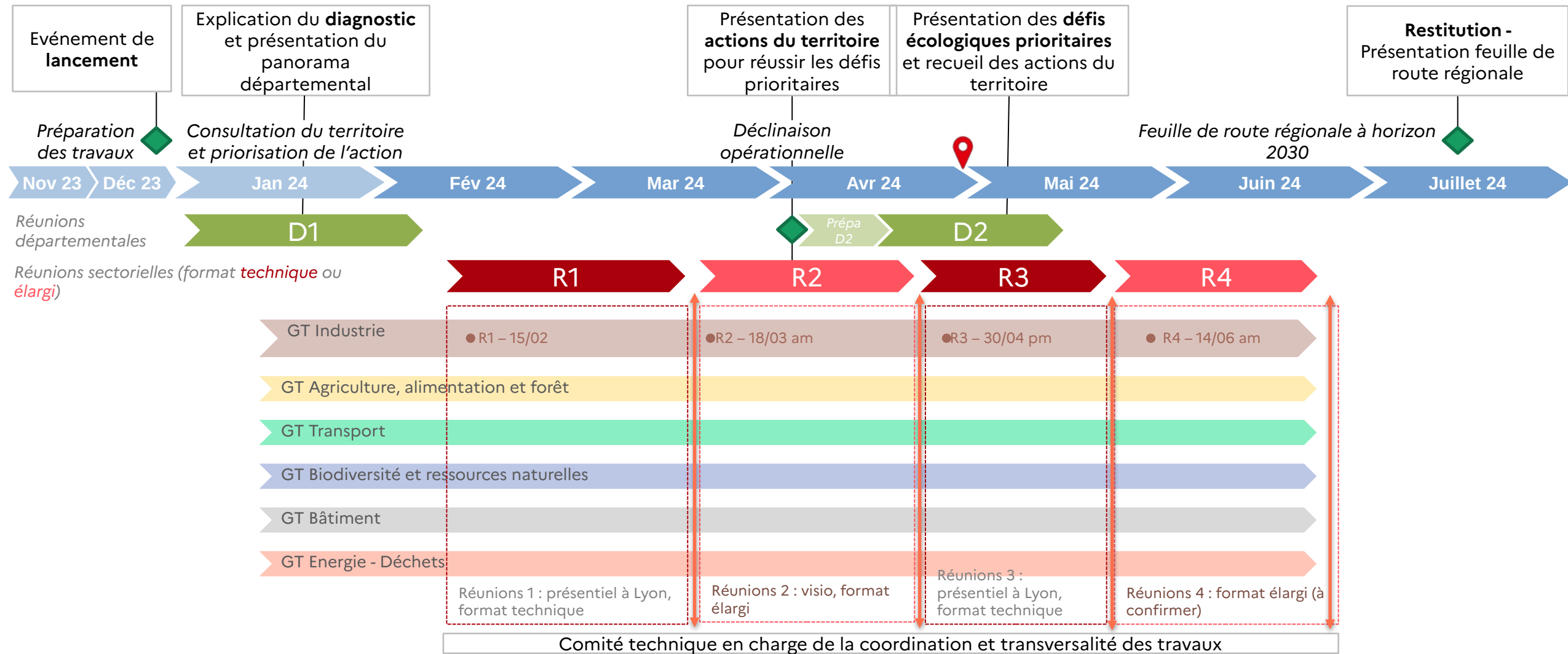
3

Un **plan d'action** cohérent et qui couvre les thématiques clés identifiées lors du diagnostic

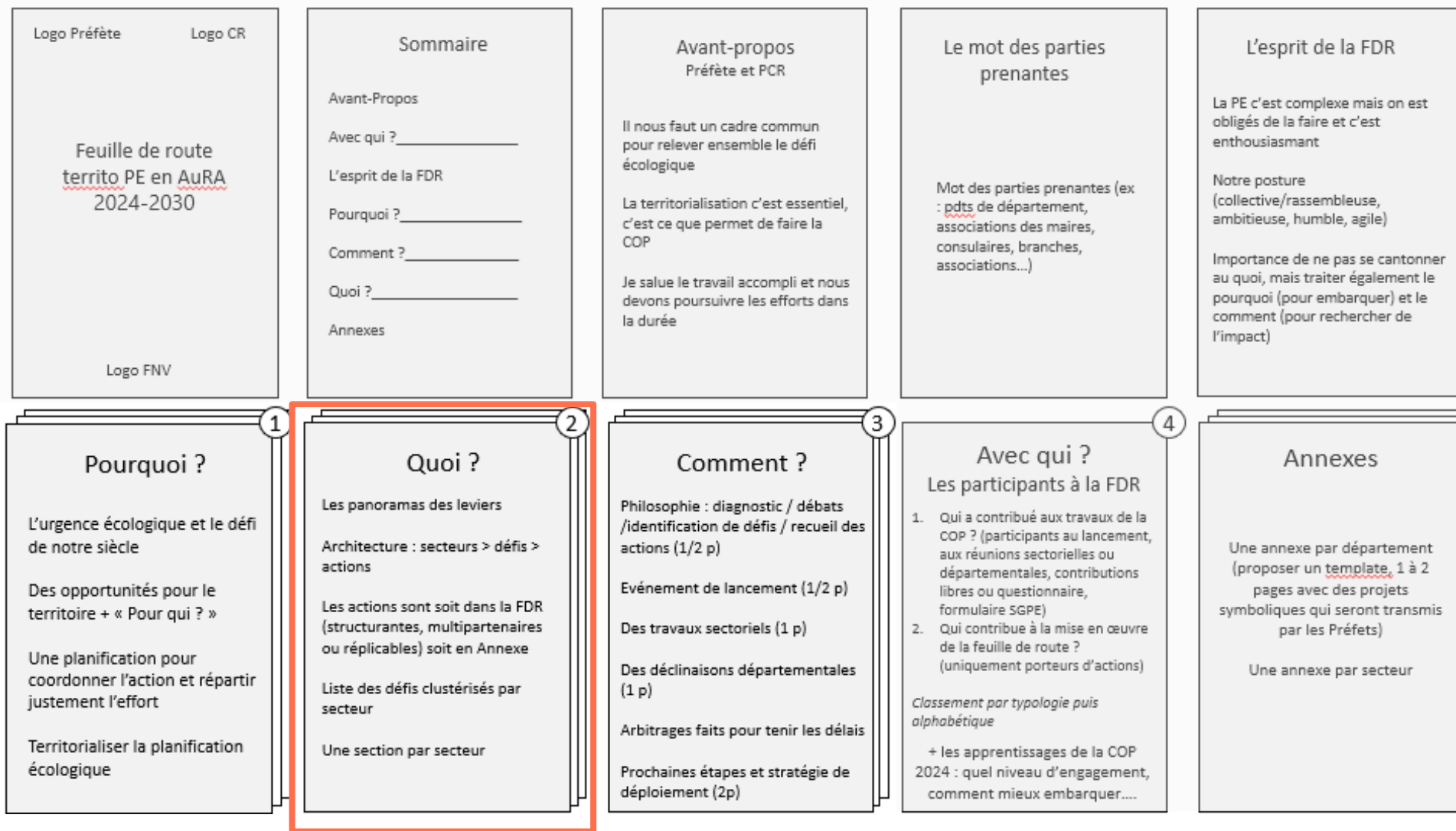
4

Les sujets à traiter lors de la prochaine COP et **modalités de suivi**

Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



Première structuration de la feuille de route



**Le quoi
sera l'objet
du travail
de cette
réunion 3**

Les panoramas des leviers

Panorama CO2

Panorama biodiversité / ressource

Une approche systémique pour un problème complexe

Schéma qui montre l'architecture :
secteurs > défis > actions

Les actions sont soit dans la FDR (structurantes, multipartenaires ou répliquables) soit en Annexe

Les défis

Indus

Défi 1

Défi 2

Bât

Transp

Les défis

Biodiv
Ressou

Défi 1

Défi 2

Energie
Déch

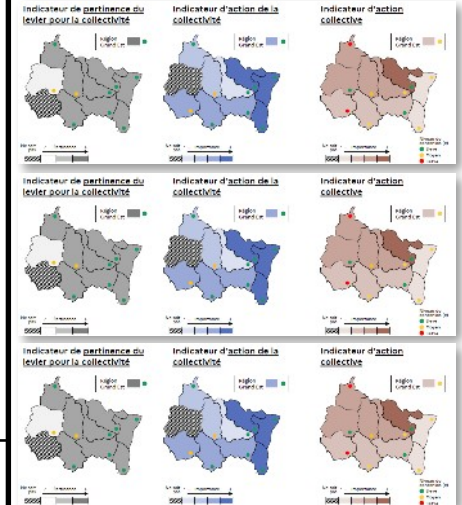
Forêt

② Quoi ?

L'industrie Etat des lieux



L'industrie Etat des lieux



L'industrie Défi 1

Focus page suivante

L'industrie Défi 1

Logo(s) Titre action

Description action Indics de suivi

Temporalité Conditions de succès

Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)

Logo(s) Titre action

Description action Indics de suivi

Temporalité Conditions de succès

Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)

Voici comment
vont apparaître
les actions

Défi X

Logo(s)	Titre action	
Description action		Indics de suivi
Temporalité	Conditions de succès	
Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)		

Logo(s)	Titre action	
Description action		Indics de suivi
Temporalité	Conditions de succès	
Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)		

Logo(s)	Titre action	
Description action		Indics de suivi
Temporalité	Conditions de succès	
Besoins court-terme pour accélérer (financement, ingénierie...)		

Pour apparaître dans le corps de la FDR, une action doit remplir l'une de ces conditions :

- Structurante
- Répliquable

~5 par défi, les autres en annexe

Note : les couleurs correspondent à des familles d'acteurs (Etat, acteurs économiques, associations, collectivités...)

Objectifs de cette troisième réunion sectorielle

1. Travailler sur les fiches actions

2. Proposer des compléments à intégrer à la feuille de route

Livrables attendus

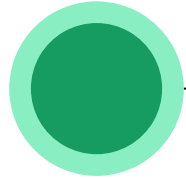
1

Revue des actions collectées pour chacun des défis et de leur priorisation

2

Travail d'approfondissement sur les actions prioritaires

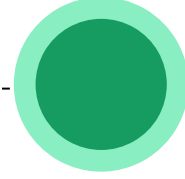
Que s'est-il passé depuis la R1 ?



Réunion 2

Objectifs pour chaque secteur :

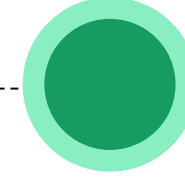
- Partager l'état des lieux, les défis identifiés et des actions emblématiques
- Entraîner les parties prenantes dans la dynamique de territorialisation en leur proposant de contribuer



Questionnaire

Objectif :

- Recueillir les actions à intégrer à la feuille de route (démarche volontaire)



Réunions départementales 2

Objectifs :

- Partager l'avancement des travaux
- Identifier les actions auxquelles les acteurs territoriaux souhaitent contribuer
- Partager les résultats territoriaux de la consultation des collectivités

... en parallèle, consultation des collectivités territoriales

Contributions des collectivités locales

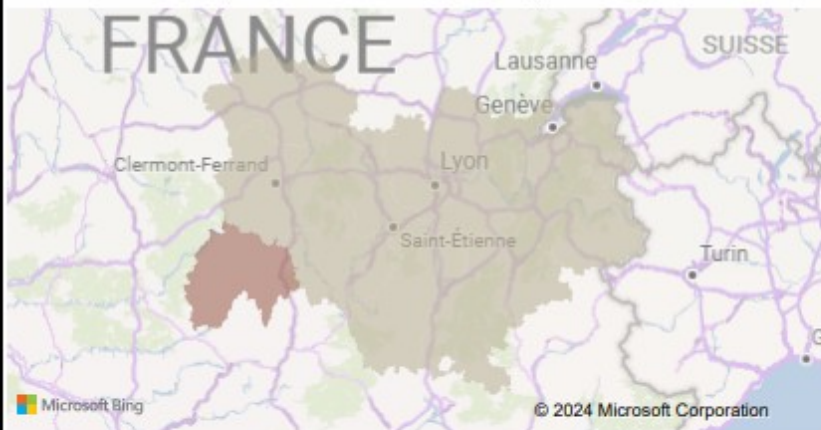
Invitation à **s'exprimer sur les leviers** de la planification écologique :

- Quelles actions menées ?
 - Quel ressenti sur le niveau d'action (de la collectivité, des autres acteurs) ?
- **631 questionnaires remplis par les collectivités en AuRA**
- **Analyse par l'Etat**

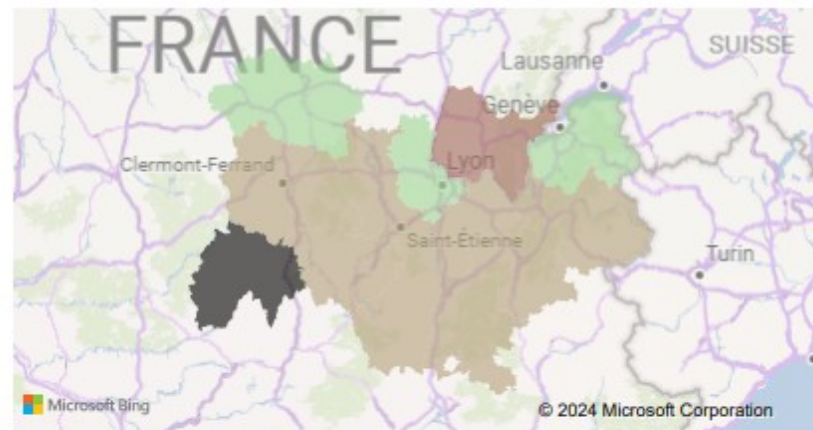
Retour des collectivités sur le levier décarbonation de l'industrie

Décarbonation des sites industriels

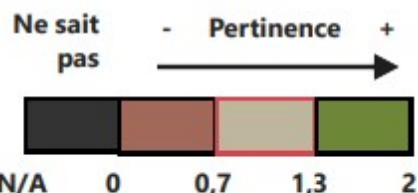
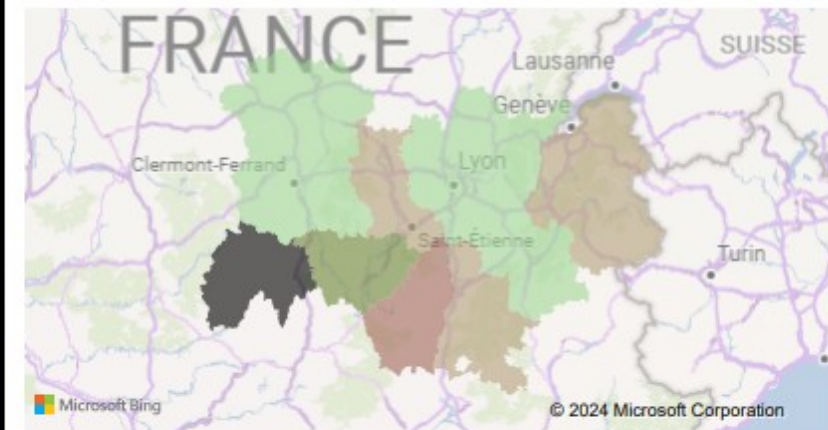
Indicateur de pertinence du levier pour la collectivité



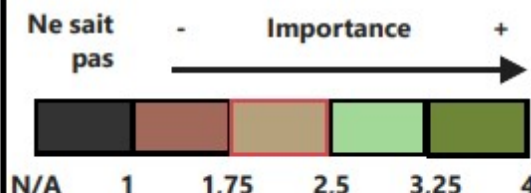
Indicateur d'action de la collectivité



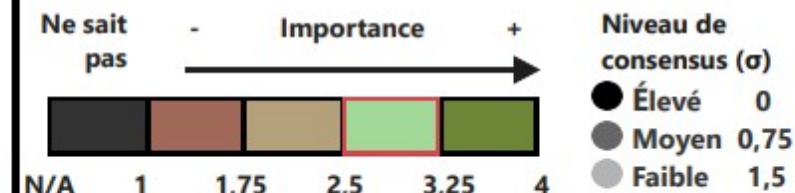
Indicateur d'action collective



Moyenne régionale en surbrillance rouge



Moyenne régionale en surbrillance rouge



Moyenne régionale en surbrillance rouge

Retour des collectivités sur le levier décarbonation de l'industrie

- Levier jugé **moyennement pertinent** par les collectivités
 - Communes rurales peu concernées
 - **Intercommunalités industrielles davantage concernées**

- **Action des autres acteurs (Etat, entreprises, ...) perçue comme beaucoup plus satisfaisante**

- Collectivités urbaines engagées à travers deux actions :
 - **création d'écosystèmes industriels autour de la décarbonation** (ex. clusters H2, réutilisation de chaleur fatale, ...)
 - **identification et aménagement / réhabilitation de foncier permettant l'implantation de nouvelles entreprises industrielles** (sobriété foncière)

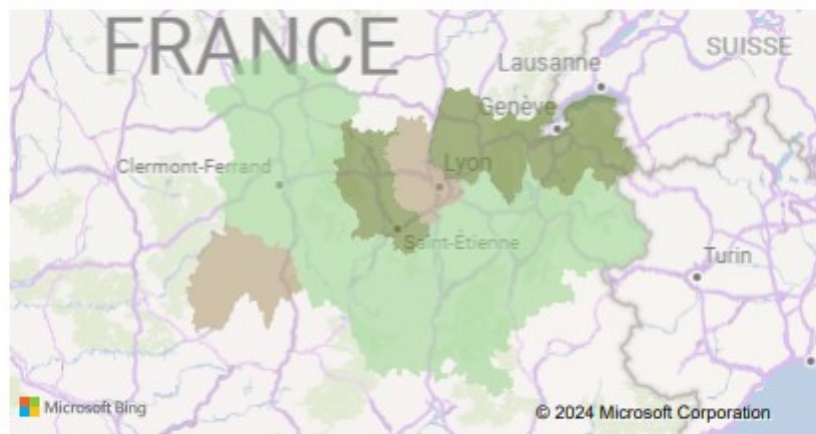
Retour des collectivités sur le levier produits bois

Produits bois

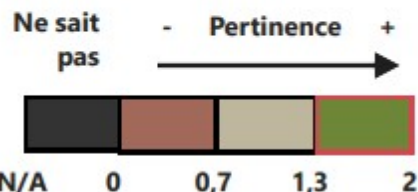
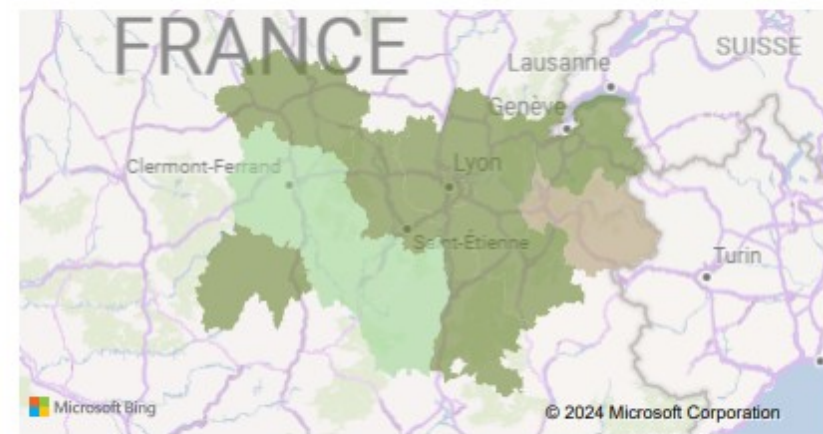
Indicateur de pertinence du levier pour la collectivité



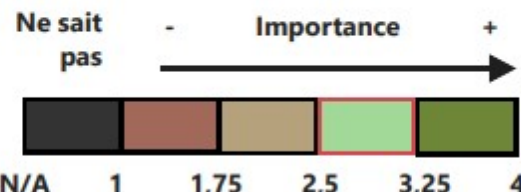
Indicateur d'action de la collectivité



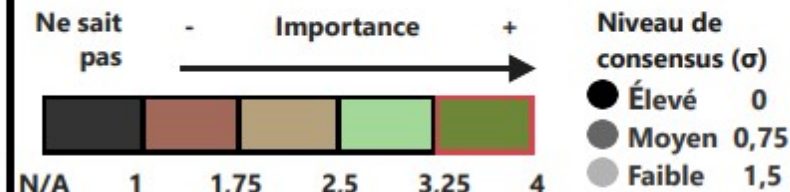
Indicateur d'action collective



Moyenne régionale en surbrillance rouge



Moyenne régionale en surbrillance rouge



Moyenne régionale en surbrillance rouge

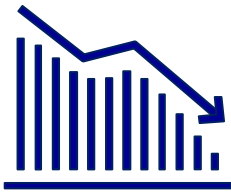
Retour des collectivités sur le levier produits bois

- **Levier jugé plutôt très pertinent à l'échelle régionale**, surtout par les départements et les collectivités urbaines, un peu moins pour les communes rurales
- **Collectivités** (notamment conseils départementaux) s'estiment **en avance** sur :
 - l'usage de matériaux biosourcés dans les bâtiments publics
 - le développement de contractualisations pour la fourniture de bois
- **Soutien à la filière bois d'œuvre jugé pertinent** pour les intercommunalités

Au programme

- **Introduction et remise en contexte (15 min)**
 - Mot d'accueil de la DREETS
 - Présentation des objectifs de la COP et des livrables de la R3
 - Présentation des premiers travaux autour de la feuille de route
 - Rappel de l'avancée des travaux depuis la R1
- **Temps d'échange et de co-construction (2h30)**
 - Présentation des défis reformulés
 - Présentation des critères de sélection des actions
 - Priorisation des actions par défi
 - Présentation des orientations du SGPE sur les critères de choix des actions
 - Partage des actions prioritaires
 - Identification d'actions complexes et multi partenariales
 - Spécification des actions par défi en sous-groupes
 - Travaux en sous-groupes autour des actions en format world café
 - Partage en plénière des actions prioritaires par défi
- **Conclusion et prochaines étapes (15 m)**
 - Présentation des prochaines étapes

Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre entre 2019 et 2030



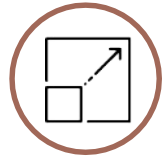
2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation



3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local

Critères de sélection des actions

Deux critères pour inclure les actions recueillies dans la feuille de route de la COP



Critères d'impact

- **Impact significatif à l'échelle d'un levier** et au regard des objectifs
- Et/ou **action pouvant être répliquée** de façon significative ailleurs sur le territoire



Critères de faisabilité court terme

- **Identification d'un maître d'ouvrage clair**, ainsi qu'au moins un autre acteur clé mobilisé
- **Identification des prochaines étapes** (besoin/source de financement et ingénierie à court-terme (1 an) **permettant de se mettre dans l'action dès la sortie de COP**)

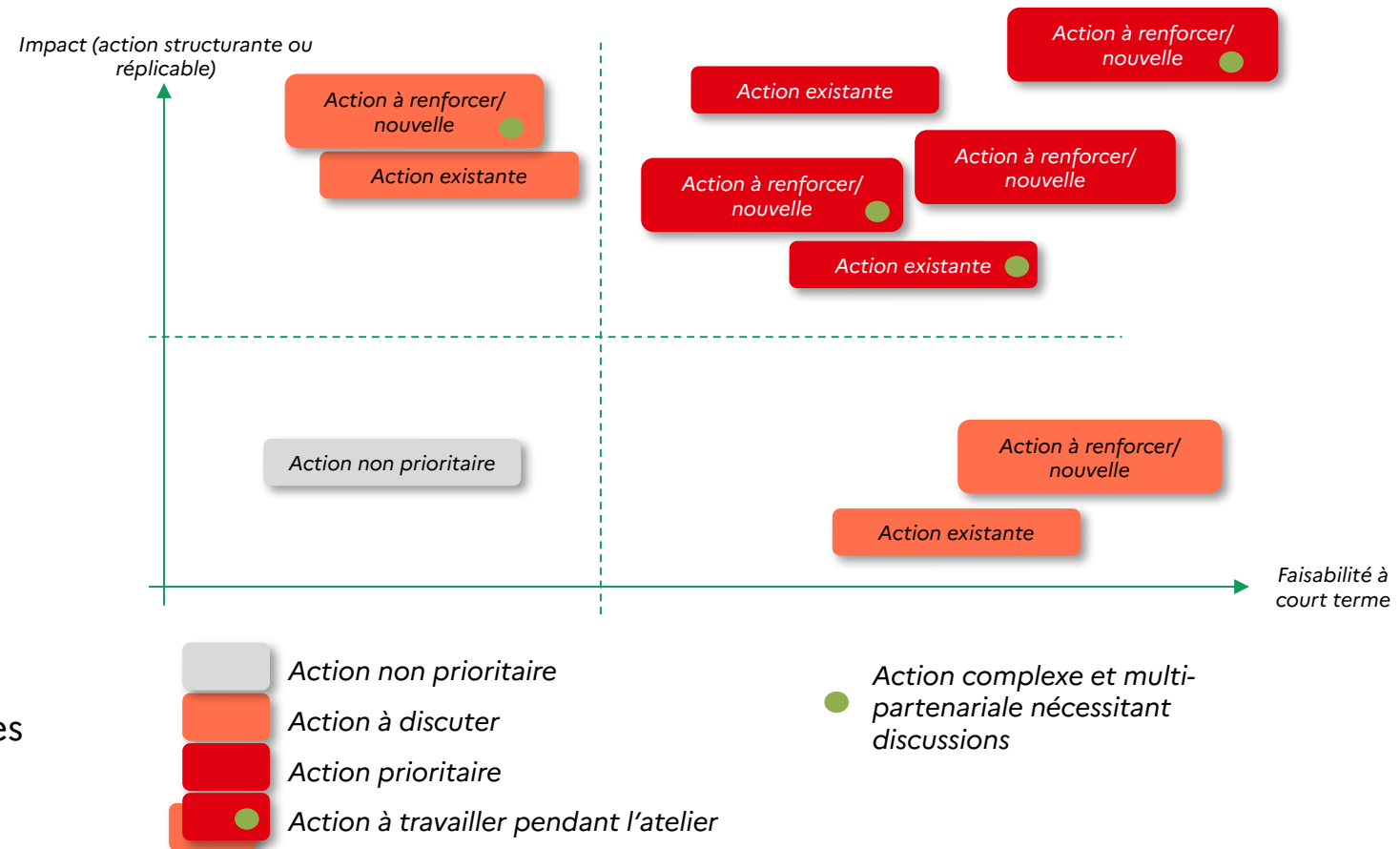
NB : Fusionner les actions de même type qui sont portées par une même famille d'acteurs

Revue des actions collectées pour chacun des défis et de leur priorisation



Les principales actions collectées ont été positionnées dans une matrice permettant de prioriser 3-5 actions majeures pour chaque défi

- Créez 1 groupe de travail par défi
- En sous-groupes, prenez connaissance des actions relatives à votre défi. Elles ont été classées selon 2 critères :
 - leur impact potentiel (action structurante ou répliquable)
 - leur faisabilité à court terme
- Revoyez :
 - les actions prioritaires
 - les actions à discuter
 - les actions non prioritaires
 Repositionnez certaines actions si vous le jugez nécessaire
- Sélectionnez 3-5 actions qui méritent d'être discutées collectivement dans ce groupe de travail

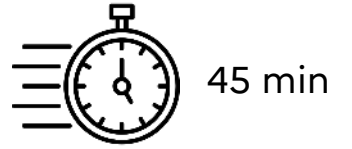




Partage et discussion en plénière

Par défi, les sous-groupes donnent de la visibilité à tous sur les 3-5 actions qui ont été prioritaires


Travaux d'approfondissement sur les actions prioritisées



- Répartissez-vous en binômes / trinômes
- Vous disposez de 15 min pour approfondir une des actions prioritisées
- Un canevas est mis à votre disposition pour capter ces éléments

Au bout de 15 min, vous pouvez contribuer à une autre action prioritisée : en repartant du template produit par un autre binôme, vous pouvez aller plus loin et préciser certains éléments.

Vous reproduisez ce mécanisme à nouveau avant de partager en plénière

 **COP Auvergne-Rhône-Alpes**

Evaluation de l'action
Impact ★★★
Faisabilité à court terme ★★☆☆

Action :

Associée au défi :

Descriptif de l'action et déclinaison opérationnelle

Pilote(s)	Acteurs impliqués Contributeurs	Indicateurs de suivi
Temporalité		
Conditions de succès	Besoins court terme pour accélérer (financement, ingénierie, ...)	



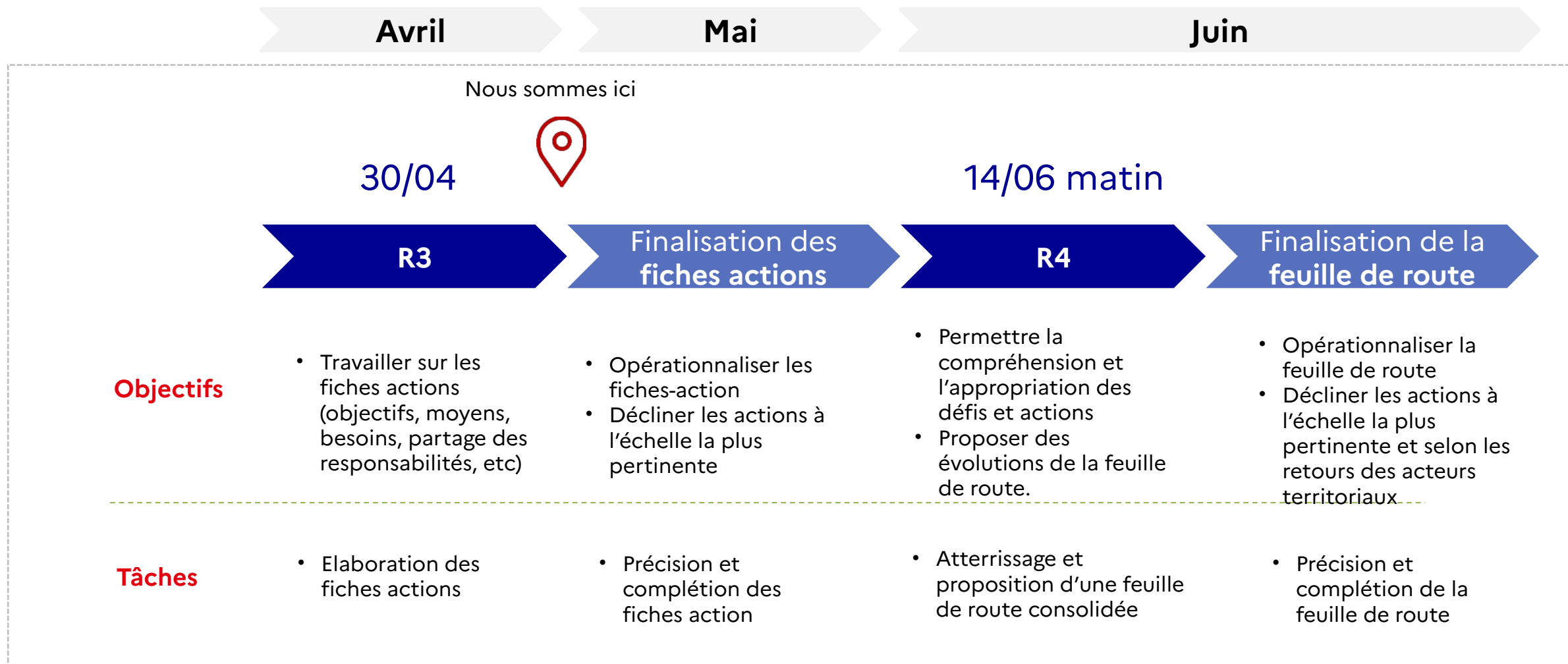
Partage et discussion en plénière

Le détail des actions prioritées est partagé en plénière pour discussion et compléments.

Au programme

- **Introduction et remise en contexte (15 min)**
 - Mot d'accueil de la DREETS
 - Présentation des objectifs de la COP et des livrables de la R3
 - Présentation des premiers travaux autour de la feuille de route
 - Rappel de l'avancée des travaux depuis la R1
- **Temps d'échange et de co-construction (2h30)**
 - Présentation des défis reformulés
 - Présentation des critères de sélection des actions
 - Priorisation des actions par défi
 - Présentation des orientations du SGPE sur les critères de choix des actions
 - Partage des actions prioritaires
 - Identification d'actions complexes et multi partenariales
 - Spécification des actions par défi en sous-groupes
 - Travaux en sous-groupes autour des actions en format world café
 - Partage en plénière des actions prioritaires par défi
- **Conclusion et prochaines étapes (15 m)**
 - Présentation des prochaines étapes

Prochaines étapes





**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Merci de votre
participation**

Secrétariat général à la planification écologique